

# Treize-Dames : et si un tracé plus ancien existait ?

Alors que la Ville de Cagnes veut rétablir ce chemin historique qui relie St-Laurent à Villeneuve, quitte à passer en force, des documents pourraient remettre en question l'itinéraire.

Il y a d'abord eu l'agacement de Louis Nègre. « Nous avons obtenu un accord à l'amiable avec des propriétaires pour la réhabilitation de la section centrale du chemin des Treize-Dames. Mais il reste un noyau dur qui ne veut pas, a entamé le maire de Cagnes-sur-Mer lors du dernier conseil municipal, jeudi. Alors nous allons faire une déclaration d'utilité publique pour espérer aboutir un jour à ce chemin qui nous rappellera que nous avons une histoire. »

Puis, au fil des discussions avec son opposition, son avis a changé. Et la raison l'a emporté sur l'agacement : la délibération a été retirée. Un groupe de travail a été créé, entre opposition, majorité et riverains, afin de trouver la solution parfaite.

Celle qui permettrait de rétablir la continuité de ce chemin communal qui relie Villeneuve-Loubet à Saint-Laurent-du-Var et qui, sur 1,6 km, n'existe plus.

**« Des documents attestent que le tracé passe plus au nord »**

Entre le Vallon des Vaux et le chemin de la Campanette, la section « s'est perdue et ne peut plus être empruntée », contextualise la Ville. Qui est bien décidée à retrouver ce tracé.

Lors du conseil municipal, l'intervention de l'opposante Isabelle Utrago a chamboulé toutes les certitudes : « Vous parlez d'un tracé historique qui date de 1888 mais quelles preuves a-t-on de ce tracé ? Les propriétaires qui sont contre l'expropriation m'ont montré des documents antérieurs qui attestent que le tracé passe beaucoup plus au nord. »

**« Il serait bon de continuer les recherches »**

Des propos qui vont dans le sens de ceux de l'autre opposant, Lionel Dolciani, qui est allé fouiner aux cadastres. « La présence d'une portion entièrement



Un tronçon de près de 2 km du chemin communal des Treize-Dames n'existe plus à Cagnes-sur-Mer. La Ville veut lui redonner vie. (Photo Cyril Doderigny)

refaite et praticable sur la commune de La Gaude peut poser question sur le tracé historique et ses variantes aux fils des siècles. Il serait bon de continuer les recherches historiques

sur ce point. »

C'est justement le but du groupe de travail créé, à la suite de cet échange, par Louis Nègre.

« Je renvoie la délibération à un prochain conseil mu-

nicipal. Je nomme Richard Lemar [adjoint au maire] président de la commission ad hoc dans laquelle viendra qui voudra. Je veux qu'on sorte ce chemin parce que si on ne le

fait pas, c'est qu'on est mauvais », a conclu le maire.

« Bravo », a lancé Isabelle Utrago à travers la salle.

**ALICE DAVID**  
adavid@nicematin.fr